

# Forfaits IDEAL

**Condition d'éligibilité** – Offre réservée aux abonnés résidant ou justifiant des liens stables impliquant une présence fréquente et significative en France métropolitaine. Les forfaits Idéal sont disponibles avec l'ensemble des couvertures des réseaux utilisés par Coriolis (GSM / GPRS / EDGE / 3G / 3G+ / H+ / 4G) depuis un mobile compatible.

## PRIX MENSUEL DU FORFAIT

Forfait	IDEAL 1H	IDEAL 3H	MAXI IDEAL
Avantages inclus	<b>1h</b> d'appel SMS/MMS illimités <b>200Mo</b> d'internet mobile en France M. et depuis UE-DOM&COM	<b>3h</b> d'appels SMS/MMS illimités <b>200Mo</b> d'internet mobile en France M. et depuis UE-DOM&COM	<b>Appels illimités</b> SMS/MMS illimités <b>200Mo</b> d'internet mobile en France M. et depuis UE-DOM&COM illimités
Avec mobile, engagement 24 mois	12.99€/mois	14.99€/mois	19.99€/mois
Avec mobile, engagement 12 mois	17.99€/mois	19.99€/mois	24.99€/mois
Version SIM* (sans changer de mobile), engagement 12 mois	8.99€/mois	9.99€/mois	14.99€/mois

\*Le forfait version SIM est disponible en souscription via appel au service client 0969 32 10 40 (service gratuit + Prix appel) ou en magasin Coriolis Télécom. Offre d'abonnement commercialisée sans mobile subventionné. Offre non disponible en cas d'achat de mobile dans le cadre du Programme à points.

**Usages des illimités en France Métropolitaine et UE – DOM/COM** : réservés pour un usage personnel non lucratif direct. Sont interdits les appels et les SMS/MMS émis depuis un boîtier radio et/ou via un automate et/ou dispositif automatique.

- Prix de la minute voix au-delà du forfait : 0,38€/min.
- Prix du SMS et du MMS au-delà des 99 correspondants par mois : 0,09€/SMS, et 0,27€/MMS.

## DUREE DE L'ENGAGEMENT

12 ou 24 mois avec un nouveau mobile. 12 mois version SIM, sans changer de mobile.

## DESCRIPTION DE L'OFFRE

**Appels en France métropolitaine** vers les fixes et mobiles métropolitains et depuis l'UE et DOM-COM vers les fixes et mobiles métropolitains et de la zone (Hors visio, coût du service des numéros spéciaux et hors numéros spéciaux des opérateurs UE/DOM-COM).

**Forfait Maxi Idéal** : **Appels voix illimités** en France métropolitaine vers les fixes et mobiles métropolitains et depuis l'UE et DOM-COM vers fixes et mobiles métropolitains et de la zone (hors visio, coût du service des numéros

spéciaux et numéros spéciaux des opérateurs UE/DOM-COM) **limités à 99 correspondants différents dans le mois et/ou 3 heures maximum par appel** (au-delà : 0,38€/min).

**SMS & MMS illimités** en France métropolitaine vers les mobiles métropolitains et depuis l'UE et DOM-COM vers les mobiles métropolitains et de la zone. SMS/MMS non surtaxés. **Jusqu'à 99 correspondants différents par mois** (au-delà : 0,09€/SMS et 0,27€/MMS).

Depuis l'UE et DOM-COM : si utilisation abusive : facturation de frais supplémentaires (0,0384€/min pour les appels émis, 0,013€/min pour les appels reçus, 0,012€/SMS émis, 0,009€/MMS émis ou reçu et 0,0042€/Mo pour les connexions Internet mobile. Voir principes généraux de tarification).

**Un avantage Internet Mobile** : Usage en France métropolitaine et depuis UE/DOM-COM. **Internet mobile** : navigation sur tous les sites web exclusivement sur et depuis un terminal non relié à un ordinateur en mode GPRS/3G/3G+/ H+/4G. Les téléchargements et les services restent payants. **Mails** : émission et réception illimitées d'emails avec pièces jointes.

**Usages des illimités en France métropolitaine et depuis UE/DOM-COM** : réservés entre 2 personnes physiques pour un usage personnel non lucratif direct. Sont interdits les appels et les SMS/MMS émis depuis un boîtier radio et/ou via un automate et/ou dispositif automatique.

## DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS

### Services accessibles depuis la France métropolitaine :

- Service client au 901
- Info Conso au 951
- Renvoi d'appels nationaux
- Messagerie vocale gratuite en France métropolitaine
- Report illimité des minutes non consommées de votre forfait (sauf pour le forfait Maxi Idéal)
- Accès Monde, Accès Internet Mobile, Détails des communications (10 chiffres), Option Interdiction d'appels surtaxés gratuits sur demande.
- Accès à l'Espace Client sur [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com) rubrique Mon espace client
- Présentation du numéro / Double Appel
- Option H+ / 4G
- Facture électronique, Facture détaillée, disponibles sur [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com) rubrique Mon espace client

## DECOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES

Les communications voix nationales et depuis l'UE et DOM-COM sont décomptées à la seconde dès la première seconde à l'exception des appels internationaux qui sont décomptés à la seconde après la première minute indivisible.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE

Le réseau étant mutualisé entre tous les abonnés, Coriolis Télécom se réserve la possibilité, afin de permettre l'accès au réseau de tous les abonnés dans des conditions optimales, de limiter en France métropolitaine le débit des utilisateurs ayant dépassé leurs enveloppes Internet prévues dans leurs forfaits. Envoi et réception d'e-mail et de pièces jointes sous réserve d'accessibilité du compte mail.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES / EQUIPEMENTS

L'abonné a accès :

- Au réseau GPRS quel que soit le mobile utilisé
- Au réseau EDGE, 3G/3G+, H+, 4G en ayant un mobile compatible, et uniquement dans les zones ayant fait l'objet d'un déploiement technique par l'opérateur de réseau pour la H+ (jusqu'à 42 Mbit/s en débit de réception théorique) et la 4G (jusqu'à 100 Mbit/s en débit de réception théorique). Détails de couverture sur [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com)

## FRAIS ADDITIONNELS

CORIOLIS TELECOM pourra exiger un dépôt de garantie. (Voir le tableau « Dépôts de garantie » p. 31 du guide tarifaire).

En cas de résiliation de l'abonnement pendant la période minimale d'engagement, les redevances d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de la période d'engagement deviennent immédiatement exigibles. Cependant, dès lors que la période minimale d'engagement est supérieure à 12 mois, l'Abonné qui résilie son contrat avant le terme de sa période d'engagement mais à compter du 13ème mois, ne sera redevable que du quart du montant dû au titre de la fraction non échue de la période minimum d'engagement.

## SERVICE CLIENT

Service Client ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 18h00 :

- **Accès depuis un mobile** : 901 (Première minute d'appel gratuite puis décomptée du forfait).
- **Accès depuis un poste fixe** : 0969 32 10 40 (Prix d'une communication locale depuis une ligne fixe en France Métropolitaine).
- **Accès par courrier** : Coriolis Télécom Service Client TSA 21986 – 92894 Nanterre cedex
- **Accès service client sourd** : par chat, mail, webcam : [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com) rubrique Contact Sourdligne. Du lundi au vendredi de 9h à 18h

## CONDITIONS DE RESILIATION A L'INITIATIVE DE L'ABONNE

A l'issue de la période minimale d'engagement, l'Abonné peut résilier son contrat à tout moment sur simple appel au Service Client. Lors de cet appel, le Service Client l'invite à confirmer sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR). La résiliation prend effet 10 jours après réception de la LRAR.

En cas de résiliation pendant la durée minimale d'engagement, les redevances d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de la période d'engagement deviennent immédiatement exigibles. Cependant, dès lors que la période minimale d'engagement est supérieure à 12 mois, l'Abonné qui résilie son contrat avant le terme de sa période d'engagement mais à compter du 13e mois, ne sera redevable que du quart du montant dû au titre de la fraction non échue de la période minimum d'engagement.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Options gratuites et/ou incluses :

- Messagerie vocale

- Accès internet mobile
- Présentation du numéro
- Facture électronique
- Débit internet mobile H+ : 42Mbits/s - 4G : 100Mbits/s

Options gratuites sur demande :

- Accès service client sourd (tchat, webcam, mail)
- Accès monde
- Option modem

## Numéros spéciaux

Numéros commençant	Tarification (coût de la communication)	Palier (*) (Coût maximum du service)
0800/0801/0802/0803/0804/0805	Gratuit	Gratuit
0806/0807/0808/0809	Inclus ou déduit** du forfait	Gratuit
081	Inclus ou déduit** du forfait	0,06 €/min ou 0,15 €/appel
082	Inclus ou déduit** du forfait	0,20 €/min ou 0,50 €/appel
089	Inclus ou déduit** du forfait	0,80 €/min ou 3 €/appel
1x, 11x, 116xxx	Gratuit	Gratuit
30xx/31xx	Gratuit	Gratuit
3xxx (hors 30xx/31xxx)	Inclus ou déduit** du forfait	0,80 €/min ou 3 €/appel
10xx	Gratuit ou Déduit/ inclus** du forfait	Gratuit ou 0,80 €/min ou 3 €/appel
118 xxx	Gratuit ou Déduit/ inclus** du forfait	Gratuit ou 0,80 €/min ou 3 €/appel

(\*) Pour connaître le tarif du service, consulter l'annuaire des numéros SVA à l'adresse suivante [www.infosva.org](http://www.infosva.org).

(\*\*) Si l'offre comporte des appels illimités en France métropolitaine – Les principes généraux de tarification auxquels il n'est pas dérogé dans la présente fiche tarifaire ainsi que les modalités de facturation et de règlement applicables figurent dans le guide tarifaire en vigueur publié par CORIOLIS TELECOM et disponible sur le site [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com)

## CONDITIONS DE L'OFFRE CORIOLIS MULTILIGNES

Offre réservée aux particuliers sous réserve de détention simultanée par un même foyer (même adresse) de deux abonnements Actifs (Box ou mobile hors carte prépayée et forfaits sans engagement) et jusqu'à 6 abonnements. La remise s'appliquera sur les forfaits de ce guide, selon les conditions suivantes :

- 2€ de remise sur les Forfaits Bloqués, les Forfaits Idéal, le Forfait Idéal Smartphone 3h et la Coriolis Box
- 4€ de remise sur les Forfaits Idéal Smartphone 10Go et 20Go, 30Go Idéal Connect 100Go et la Coriolis Box Maxi
- 6€ sur les Forfaits Idéal Smartphone 40Go et 100Go, Box 4G Coriolis.

La remise effectuée sur chacune des factures des titulaires et est cumulable avec les promotions Coriolis en cours de validité. La remise n'est pas cumulable avec les remises fidélité pouvant être appliquées dans le cadre du programme de fidélité Coriolis.

Les clients souhaitant remplir les conditions d'éligibilité doivent demander le regroupement des lignes en effectuant une demande sur [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com) rubrique Mon espace client. La remise mensuelle est déduite dès l'acceptation par Coriolis Télécom du regroupement des lignes effectuées sur l'espace client. Perte de la remise dès lors que les conditions ci-dessus ne sont plus remplies et notamment en cas de résiliation de l'un des abonnements, de migration vers un forfait mobile non éligible à la remise ou de modification d'adresse pour l'un

des forfaits mobile ou Box. L'acceptation de l'application de cette remise vous fait bénéficier de la réception de vos factures Box et mobile au format électronique. Tous les mois un e-mail vous avertit de la disponibilité de vos factures sur l'espace sécurisé [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com) rubrique Mon espace client. Pour modifier le mode de réception des factures, contacter le service client.